

Communiqué de presse
3 août 2022

Aux représentant-e-s des médias

Mise au concours : bourses d'aide aux projets de recherche, reprise et résidence

Le Département de la culture et de la transition numérique met au concours 25 bourses pour les professionnel-le-s de la culture d'un montant de 20'000 francs chacune, afin de réaliser des projets de recherche, reprise et résidence devant être initiés en 2022.

Conformément à la décision du Conseil municipal du 28 juin dernier de venir en soutien aux professionnel-le-s de la culture et de favoriser une reprise durable de l'activité culturelle, le Conseil administratif a défini les conditions d'attributions d'un dispositif d'aide portant sur un montant global de 500'000 francs. Ces aides ciblées s'adressent principalement aux personnes travaillant à titre individuel (intermittent-e-s et/ou indépendant-e-s) comme artistes ou dans les autres métiers de la culture au sens large. Les demandes peuvent être soumises par une personne physique ou morale.

Au mois de mars 2021, la Conférence des villes en matière culturelle (CVC), qui est une section de l'Union des villes suisses (UVS), dont la vice-présidence est assurée par le Conseiller administratif M. Sami Kanaan en charge du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), s'est engagée dans une résolution commune en faveur d'une reprise durable de l'activité culturelle. Les bourses mises au concours s'inscrivent dans cet élan et marquent une continuité avec les mesures extraordinaires de soutiens initiées par la Ville de Genève (PR-1430, PF-1447, PR-1481). Ce nouveau dispositif devrait ainsi permettre d'une part d'accompagner les artistes et autres métiers associés de la culture à faire face aux importants défis qui restent toujours d'actualité en cette sortie de crise. Et d'autre part de faciliter la transition avec l'arrêt des indemnités pour pertes financières, qui ont pris fin au mois de juin 2022, conformément aux dispositions de l'Ordonnance COVID-19 culture.

Les modalités de postulation seront disponibles sur le site internet de la Ville de Genève dès le lundi 8 août 2022.

Eve-Anouk Jebejian

Département de la culture et de la transition numérique

Service culturel de la Ville de Genève (SEC)

Tel : 022 418 6572

eve-anouk.jebejian@ville-ge.ch